



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 11-08-2026 /

Dossier complet le : 11-08-2026 /

N° d'enregistrement : 022289/KK P

### 1 Intitulé du projet

Projet d'installation agrivoltaïque de Flavin

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

FLAVIN PV

Raison sociale

FLAVIN PV

N° SIRET

89874760500019

Type de société (SA, SCI...)

Sociétés

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

DEBONNET

Prénom(s)

Mathieu

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                                                                                                                                                                                                    | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 30. Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement), 30A, 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39A |                                                                                                                                                                  |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'implantation d'un projet d'ombrières agrivoltaïques sur des parcelles actuellement exploitées comme prairie de fauche et paturage sur la commune de Flavin dans l'Aveyron. Les parcelles seront exploitées comme prairies de fauche avec paturage ovin. Les ombrières photovoltaïques seront compatibles avec les machines agricoles en proposant un passage large de 16 mètres (espace inter-pieux) permettant la circulation des engins agricoles entre les rangs. Les panneaux seront dynamiques (trackers suivant la course du soleil) et généreront un ombrage partiel tournant (+60° à -60°, azimuth à 30°), avec un pilotage automatique pour répondre aux besoins de l'exploitant ou en réponse aux conditions climatiques. L'emprise au sol du projet (panneaux photovoltaïques, postes électriques, citernes) sera de 16 988 m<sup>2</sup>, le taux de couverture des panneaux sera de 28%.

#### 4.2 Objectifs du projet

La société TSE a développé une structure innovante agrivoltaïque, permettant d'apporter une protection aux terrains agricoles vis-à-vis des aléas climatiques de plus en plus prononcés, et de diminuer les besoins en eau, tout en contribuant au développement des énergies renouvelables. TSE a opté pour l'installation de panneaux photovoltaïques mobiles, avec une orientation contrôlée, permettant d'optimiser à la fois le rendement agricole (en modulant l'ombrage apporté à la parcelle) et la production électrique. On parle dans ce cas d'agrivoltaïsme dynamique.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Une assistance a maîtrise d'ouvrage environnement est mandatée par TSE pour la durée du chantier. Avant le début du chantier un rappel aux équipes travaux sera fait sur les enjeux environnementaux spécifiques au site et les mesures environnementales à mettre en œuvre. Le chantier de construction s'étendra sur une période d'environ 6 à 10 mois et prévoit plusieurs phases : - Préparation du terrain, piste, clôture - Pose des câbles et structures photovoltaïques - Installation des bâtiments techniques (PTR et PDL) - Connexions et configuration des systèmes - Inspection avec l'exploitant pour valider la propreté de la parcelle La circulation sur site respectera un plan strict de circulation afin de préserver au maximum le sol. Plusieurs dizaines de camions semi-remorques seront nécessaires durant le chantier pour l'acheminement des modules photovoltaïques, des structures porteuses des modules et des autres aménagements (poste de livraison, postes de transformation, clôtures, portails, éléments de la base-vie).

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'exploitation sera gérée à partir d'un système de surveillance informatique, qui effectuera le monitoring des différentes composantes des ombrières agrivoltaïques. L'entretien et la maintenance des équipements sont réalisés par un prestataire 2 fois par an, durant toute la durée d'exploitation. L'entretien des plantations et le débroussaillage entre les poteaux et sous les panneaux est également réalisé par un prestataire dans le cadre du Plan de gestion environnementale. 2 passages minimum par an sont prévus. La fréquence pourra augmenter en fonction des régions et des besoins. Le nettoyage des panneaux n'est réalisé qu'en cas de performance dégradée des panneaux. Si nécessaire le nettoyage se fera via l'utilisation d'un camion-citerne. Aucun pompage ne sera réalisé dans les eaux superficielles ou souterraines. Conformément au code de l'environnement, un projet solaire est une installation qui se veut réversible. À l'issue de son démantèlement, le sol sera entièrement rendu à l'état initial pour son usage agricole. Le démantèlement sera garanti par TSE et est intégré dans le plan de financement de l'exploitant. Il se fera avec les mêmes engins et outils que lors de l'installation et pendant une période de 3 mois environ. Tout comme l'installation, le démantèlement se fera à une période écologique favorable afin de limiter au maximum les impacts sur l'environnement tel que préconisé dans le cadre des études environnementales. Le taux de valorisation d'un module PV en fin de vie de l'ordre de 94,7%.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire selon l'article R421-1 du code de l'urbanisme

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet                                                                                                                                                    | Valeurs                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Nombre de modules Puissance installée Surface projetée des panneaux au sol (position horizontale) Emprise totale au sol (panneaux + batis + citerne) Longueur cloturée Surface cloturée | (6188, panneaux) (4.02, MWc) (1.67, ha) (1.69, ha) (1459, m) (11, ha) |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :     BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les ZNIEFF les plus proches sont situées à : - 3.5 km : ZNIEFF 1 « Riviere Aveyron » (n°730003026); - 5 km : ZNIEFF 1 « Bois de Linars » (n°730030169); - 3.5 km : ZNIEFF 2 « Vallée de l'Aveyron» (n°730011383). |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                   |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                   |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                   |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                   |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                      |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                      |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun habitat caractéristique de zones humides n'a été identifié. Les sondages pédologiques réalisés n'ont pas relevé de zones humides pédologiques. |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                      |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?                                                                                                                        | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                      |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?                                                                                                                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                      |
| Dans une zone de répartition des eaux ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                      |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                      |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                      |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les zones Natura 2000 les plus proches sont situées au-delà de 6km. Il s'agit de la ZSC « Causse Comtal » (6,6 km) et de la ZSC « Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou » (9,3 km). Le projet n'a pas d'impact sur ces sites. |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                         |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site disposera de 2 citernes d'eau (60m <sup>3</sup> et 120m <sup>3</sup> ) pour permettre la lutte contre les incendies. Elles seront remplies lors de la mise en fonctionnement du site par un camion citerne et feront l'objet d'un contrôle régulier. Aucun prélèvement d'eau ne sera fait durant l'exploitation de la centrale |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'impliquera pas de drainage ou de modification des masses d'eau souterraines.                                                                                                                                                                                                                                               |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La construction de la centrale nécessitera d'apporter sur site tous les éléments nécessaires à l'installation des panneaux, au raccordement électrique, à la réalisation de la piste engravée et à la création de la haie.                                                                                                             |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La fabrication des panneaux, des postes, la création des pistes, nécessitent des ressources naturelles (silice, grave, métaux...).                                                                                                                                                                                                     |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet ne nécessitera pas de consommation d'eau en dehors des besoins liés à la sécurité incendie.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les impacts sur le milieu naturel seront très limités compte tenu des faibles enjeux présents sur le site et de l'évitement des habitats d'espèces à enjeux. Aucune destruction résiduelle significative d'habitat d'espèce protégée ou d'individu d'espèce protégée n'est attendue et le projet n'est pas susceptible de remettre en cause le maintien dans un état de conservation favorable des populations concernées. |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'aura pas d'impact sur les sites Natura 2000.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet est situé sur une parcelle agricole. La conception de la centrale solaire permet le maintien de l'activité agricole sur le site ce qui limite considérablement l'impact sur la surface cultivable et permet la pérennité de l'exploitation agricole sur la parcelle.                                                                                                                                             |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Retrait-gonflement des argiles : Le site est situé sur une zone présentant un niveau d'aléa faible dans le nord et l'ouest, et d'aléa moyen dans le sud et l'est.                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Seule la phase travaux engendrera une augmentation temporaire du trafic. En phase exploitation, le passage ponctuel d'agents de maintenance aura également lieu.                                                                      |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La phase travaux sera temporairement source de bruit. A leur issue, la centrale solaire n'émettra aucune nuisance sonore. La parcelle est à l'écart des habitations (mis à part le siège de l'exploitation)                           |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La phase travaux pourra entraîner des vibrations. Celles-ci seront limitées et temporaires.                                                                                                                                           |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les travaux seront diurnes. La centrale solaire ne sera pas éclairée de nuit.                                                                                                                                                         |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         |                                                |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                       |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La phase travaux peut entraîner l'émission de poussières et sera à l'origine d'émissions de CO2 en lien avec les déplacements des engins de chantier et les mouvements de matériaux. Aucun rejet n'est attendu en phase exploitation. |
|                         | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                                                                                                                                       |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux, les déchets engendrés par le chantier seront triés et valorisés dans les filières adaptées. En phase exploitation le projet ne produira pas de déchets. En phase de démantèlement, 94% des déchets pourront être valorisés selon différentes filières de traitement.                                                                    |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet est hors des périmètres de protection patrimoniale et ne présente pas de covisibilité notable avec les principaux éléments protégés. À l'échelle éloignée, le relief et les écrans végétaux limitent les perceptions. Un effet faible mais non significatif perdure concernant les covisibilités pour les riverains les plus proches du projet. |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est conçu pour concilier l'usage agricole du site avec la production d'électricité renouvelable. À ce titre, l'activité agricole sera maintenue.                                                                                                                                                                                                |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

L'analyse des données disponibles sur les projets connus dans l'aire d'étude n'a pas mis en évidence d'effets cumulés significatifs avec le projet. Les incidences résiduelles du projet agrivoltaïque sont principalement limitées à des modifications paysagères localisées et à des effets faibles et non significatifs sur certaines espèces associées aux milieux agricoles ouverts. Le maintien de l'usage agricole des parcelles permet par ailleurs de limiter les phénomènes de consommation foncière. Compte tenu de la nature des projets recensés, de leur localisation et des mesures mises en œuvre, aucun effet cumulé notable n'est attendu sur le milieu humain, le milieu physique, le milieu naturel ou le paysage.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Au regard des incidences résiduelles évaluées, le projet ne justifie pas le dépôt d'une demande de dérogation au titre des articles L.411-1 et L.411-2 du Code de l'environnement relatifs à la protection des espèces. Une évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 a été réalisée. Le site est éloigné des sites Natura 2000, aucun impact n'est attendu sur ces sites. Aucune zone humide n'est recensée sur le site, le site est éloigné de cours d'eau et de zonage d'inondation, il n'existe pas de problématique de ruissellement. Le projet ne nécessite pas de Dossier Loi sur l'eau.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Pour le détail des mesures, voir note environnementale en annexe. Résumé des mesures : ME n°1 : Evitement des secteurs à enjeux ME n°2 : Evitement des périodes de sensibilité des espèces MR n°1 : Conduite d'un chantier respectueux de l'environnement, du paysage et des riverains MR n°2 : Réduction de la pollution sonore et lumineuse du projet MR n°3 : Gestion écologique du projet ME n°4 : Gestion des eaux de ruissellement MR n°5 : Balisage des secteurs à enjeux à proximité du projet MR n°6 : Assurer la continuité écologique et le déplacement de la faune MR n°7 : Gestion des espèces exotiques envahissantes MR n°8 : Renforcement et mise en place d'une haie bocagère MR n°9 : Maintien des habitats favorables au Senecon de Rodez MR n°10 : Intégration paysagère du projet MS n°1 : Suivi en phase chantier MS n°2 : Suivi en phase exploitation

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les études environnementales jointes au présent dossier permettent de conclure à l'absence d'impact notable sur l'environnement et la santé humaine. Ainsi, compte-tenu de la taille du projet, du contexte dans lequel il s'inscrit, et des mesures d'évitement et de réduction intégrées à la conception et mise en œuvre lors des phases travaux et exploitation, la réalisation d'une évaluation environnementale n'apparaît pas nécessaire.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                          |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                             | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

*i* Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le  /  /



Signature du (des) demandeur(s)